

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > DOCTORAT

Doctorat

Le doctorat se prépare généralement en trois ans après un Master. Au cours de ces 3 années, le doctorant suit des **formations** d'accompagnement proposées par l'Ecole Doctorale. Après la **soutenance d'une thèse** qui peut faire l'objet d'une **publication**, les candidats obtiennent le grade de docteur. Afin de préparer leurs recherches dans les meilleures conditions, les doctorants doivent se renseigner sur les possibilités de **financement**. (Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale - version consolidée au 31 janvier 2017)

